

Communiqué de la Municipalité

Belmont-sur-Lausanne, le 23 septembre 2025

Démission de M. Jean-Claude Favre, Conseiller municipal

En date du 17 septembre 2025, M. Jean-Claude Favre, Conseiller municipal en charge de la Direction des Finances, de la Mobilité et de l'Informatique, a remis sa démission à la Municipalité, avec effet au 31 décembre 2025.

Dans son courrier, M. Jean-Claude Favre fait part à la Municipalité que « le mode de fonctionnement actuel ne lui permet plus d'assumer sa fonction selon sa conception de la collégialité ».

La Municipalité prend acte avec regret de cette décision. Elle tient toutefois à rappeler que la collégialité constitue un principe fondamental de nos institutions politiques. Gouverner en collège signifie que des personnes élues, égales entre elles, débattent, prennent leurs décisions de manière consensuelle ou, si nécessaire, à la majorité, puis les assument et les défendent collectivement.

Cette démission intervenant dans les six mois précédant les élections de renouvellement des autorités communales, le siège laissé vacant par M. Jean-Claude Favre ne pourra être repourvu par une élection complémentaire.

Dès le 1er janvier 2026 et jusqu'à la fin de la législature, la Municipalité mettra en place les mesures nécessaires pour assurer la continuité des activités relevant de la Direction assumée par M. Jean-Claude Favre. Ces mesures organisationnelles feront l'objet d'une communication ultérieurement.

La Municipalité tient à remercier M. Jean-Claude Favre pour son engagement, son implication et sa précieuse contribution dans l'exercice de ses fonctions, et lui adresse ses meilleurs vœux de succès pour la suite, tant sur le plan politique que professionnel et personnel.

La Municipalité

Contacts

Mme Nathalie Greiner, Syndique, 021 721 17 40, nathalie.greiner@belmont.ch

M. Grégoire Vagnières, Secrétaire municipal, 021 721 17 39, gregoire.vagnieres@belmont.ch